

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

HSP/GC/26/CRP.2
11 mai 2017

Français
Original : anglais

Vingt-sixième session

Nairobi, 8-12 mai 2017

Point 9 de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire de la vingt-septième session du Conseil d'administration et autres dispositions à prendre en vue de cette session

Décision 26/[] : Dates et ordre du jour provisoire proposés pour la vingt-septième session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

Le Conseil d'administration

1. *Décide* que sa vingt-septième session se tiendra du 8 au 12 avril 2019;
2. *Décide* que l'ordre du jour provisoire de sa vingt-septième session sera le suivant :
 1. Ouverture de la session.
 2. Élection du Bureau.
 3. Vérification des pouvoirs des représentants.
 4. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
 5. Activités du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, y compris les questions de coordination.
 6. Bilan de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
 7. Rapport du Forum urbain mondial.
 8. Dialogue sur le thème spécial de la vingt-septième session du Conseil d'administration.
 9. Plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour 2020–2025 et programme de travail du Programme et budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour l'exercice biennal 2020–2021.
 10. Ordre du jour provisoire de la vingt-huitième session du Conseil d'administration et autres dispositions à prendre en vue de cette session.
 11. Questions diverses.
 12. Adoption du rapport de la session.
 13. Clôture de la session.